

# Peuplement de pins des tourbières de la commune de Saignelégier

Autor(en): **Fankhauser**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785610>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ici et là quelques *feignes* improductives, sortes de marécages, dans lesquels les conditions de végétation sont défavorables au sapin qui se couvre de lichens et finit par disparaître. On cherche à y remédier en assainissant et en reboisant avec du hêtre et de l'épicéa.

Plus haut enfin, la forêt s'arrête vers les crêtes, aux chaumes qui couronnent les ballons. Mais, avant de disparaître, elle se transforme en parcelles de protection, ou les arbres à croissance lente, dégradés par la neige et couverts de lichens, jouent malgré leur faible rendement, un rôle des plus utiles, en abritant les massifs inférieurs contre les intempéries.

Ces *chaumes*, ou régions des pâturages sont fréquentes dans toute la région granitique sur une quantité de sommets. Elles sont là, en grande partie, parce que la forêt ne peut s'installer sur ces lignes de crêtes, battues par les vents. Tout ce qui peut venir ici ce sont les feuillus, plus résistants, grâce à leurs bourgeons proventifs. Ces chaumes constituent au fond des sortes de prés bois : bouquets de hêtre de forme conique disséminés en îlots parmi les pâtures. Le vent qui fatigue les tiges, les empêchent de s'allonger, en particulier du côté du S.-O., d'où viennent les vents violents.

Ce sont de mauvais pâturages, sur un terrain pauvre, renfermant peu de chaux ; les légumineuses font défaut (sauf le genêt poilu qui n'améliore guère) ; quelques graminées, surtout le poil de chien qui forme la partie importante de la pelouse. Parfois encore, ce sont, la bruyère commune, le genêt poilu et surtout les trois espèces d'airelles, la myrtille, l'uligineuse et l'airelle canche. En un mot le pâturage des régions siliceuses. *(A suivre.)*



## Peuplement de pins des tourbières de la commune de Saignelégier.

(Traduit d'un article de M. le Dr Fankhauser.)

(Avec illustrations.)

Le pin de montagne est sans contredit l'essence qui s'accommode le plus aisément des conditions de station les plus diverses,

en même temps que les moins favorables. Il prospère sur tout les sols, aussi bien sur les maigres éboulis que dans les terrains acides des hautes tourbières; sur les roches primitives que sur les Alpes calcaires et le Jurassique; à la limite extrême de la végétation arborescente, là où l'arole lui-même vient à peine, que dans les couloirs, où, chaque année, passent les avalanches de fond. Cette essence a été utilisée avec succès dans les reboisements des Pyrénées, sur les terrains séchards du versant méridional des Basses Alpes françaises, ainsi que, en Prusse, pour retenir les sables mouvants des côtes de la Mer Baltique.



Etang de Gruyère, entouré de pins des tourbières.

Il n'y a dès lors rien d'étonnant que dans des conditions de végétation aussi différentes, la forme du pin de montagne varie aussi énormément. Ces variations sont surtout sensibles dans le port de l'arbre et la conformation des cônes. Si bien que les botanistes se basant sur cette diversité, établissent un grand nombre de variétés, de formes et de sous-formes, souvent difficiles à distinguer. La classification qui paraît la plus rationnelle est celle proposée par Willkomm <sup>1)</sup>, déjà en 1871, et qui est encore géné-

---

<sup>1)</sup> Willkomm „Forstliche Flora“ pages 171 et suivantes.

ralement adoptée aujourd'hui; elle repose essentiellement sur la forme du cône. <sup>1)</sup>

Il n'est guère utile, au point de vue pratique, de pousser plus loin la classification des variétés du pin de montagne, étant donné que la plupart apparaissent aussi bien comme arbre de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> grandeur, que comme arbustes et sous la forme traînante.

Il nous paraît intéressant de parler ici de la variété du pin de montagne très répandue dans les hautes tourbières du Jura, comme c'est le cas par exemple dans la „Seigne de la Gruyère“ commune de Saignelégier; cette essence atteint là des dimensions qu'il est rare de rencontrer dans les lieux tourbeux. La „Seigne de la Gruyère“ est située à 1000 m. au-dessus du niveau de la mer, à égale distance à peu près de Tramelan et de Saignelégier, dans une de ces combes allongées et plates qui donnent un cachet particulier au haut plateau des Franches-Montagnes du Jura bernois. Là se trouve un étang artificiel, dont les ramifications s'étendent entre les parties d'un marais, situé de 2 à 4 m. au-dessus du niveau de l'eau; cette dernière, sans cela claire, est fortement teintée en brun par les matières dissoutes provenant du terreau. Le sol plus ou moins marécageux est en grande partie recouvert d'une couche de tourbe, sur laquelle de nombreuses touffes de myrtilles et d'airelles rouges, alternent avec un épais feutrage rougeâtre, de différentes espèces de Sphagnums.

Les abords immédiats de l'étang portent un peuplement pur de pins de montagne que l'on désigne dans la région sous le nom

---

<sup>1)</sup> Willkomm distingue en effet principalement 3 groupes de pins de montagne.

a) le *pin de montagne à crochet* (Hackenkiefer, *Pinus montana uncinata*). Cônes irréguliers, plus développés du côté éclairé, à écailles prolongées et recourbées sous forme de crochet.

b) le *pin de montagne chétif* (Zwergkiefer, *Pinus montana Pumilio*). Cônes réguliers, ovoïdes, à écailles sans crochet, à ombilic excentrique se trouvant un peu au-dessous du milieu.

c) le *pin de montagne Mugho* (Mugokiefer, *Pinus montana Mughus*). Cônes régulièrement ovoïdes coniques, à ombilic central épineux.

Ces variétés sont de nouveau divisées en de nombreuses formes et sous formes. C'est ainsi que le pin à crochet présente deux races principales, le *pinus m. uncinata subvar rostrata* et le *subvar rotundata*, suivant que le crochet de l'écaille est plus long que large, ou plus large que long.

de pins des tourbières ou des marais. <sup>1)</sup> Le peuplement très clair est d'âges mêlés; les plantes moyennes et les plus vieilles sont au nombre d'environ 500 par hectare. Un peu plus en arrière dans les parties où le sol est moins mouillant, quelques petits bouquets d'épicéas apparaissent en mélange.

D'après les comptages entrepris en 1873, la „Seigne de la Gruyère“, comptait alors 14140 pins de tourbières, d'un diamètre supérieur à 15 cm. (mesuré à hauteur de poitrine) et d'un volume de 1770 m<sup>3</sup>. Ces plantes se répartissaient comme suit:

de 15 à 21 cm.	12,480 tiges,	soit le 68 %	du matériel sur pied
22 à 30 „	1,524 „	27 %	„
31 à 40 „	122 „	4 %	„
41 à 45 „	13 „	1 %	„

Le mesurage permit de constater que les hauteurs étaient d'environ 6 à 7 m., pour les tiges de 15 à 18 cm.; de 9 m. pour celles de 20 à 24, et de 10 m. pour celles de 26 à 28; alors que les épicéas croissant sur les parcelles plus sèches, accusaient, pour les diamètres correspondants, des hauteurs de 10 à 12, 13 à 15 et 16 à 18 m.

Ces conditions doivent s'être fort peu modifiées dès lors.



## Communications.

### Nouvelles réserves forestières aux Etats-Unis.

Un message présidentiel vient de créer deux nouvelles réserves forestières dans la région des dunes du Nebraska. L'une, située entre la Dismal River et la Middle Loup River, immédiatement en amont de leur confluent, comprend une étendue de 34,000 hectares; l'autre occupe une position semblable entre la Niobrara River et la Saake River, avec une étendue de 50,000 ha.

Ces deux réserves sont situées dans la partie centrale de la grande région des dunes sablonneuses qui ne comprend pas moins de six millions d'hectares, et qui est caractérisée par de nombreuses chaînes de dunes ou de collines sablonneuses, d'origine éolienne, séparées l'une de l'autre par de faibles dépressions.

<sup>1)</sup> D'après la classification de Willkomm, le pin des tourbières de la „Seigne de la Gruyère“ devrait être rangé parmi les *pinus m. uncinata rostrata*.